

BÂTIMENT	ETAGE	LOGEMENT	TYPE
A	R+9	N° A941 Accès	T4+D

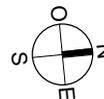
Tableau surfaces

PIÈCES	SURFACES
Entrée	2.9 m ²
Réception	35.2 m ²
Dégagement	5.1 m ²
Dressing	6.2 m ²
Chambre 1	13.3 m ²
SDB	4.7 m ²
WC	1.9 m ²
Buanderie	3.3 m ²
TOTAL SURFACE HABITABLE	72.6 m²
Terrasse 1 (y compris jardinière)	7.3 m ²
Terrasse 2 (y compris jardinière)	16 m ²
TOTAL SURFACE ANNEXE	23.3 m²

HSPF: Hauteur Sous Faux-Plafond
HSP: Hauteur Sous Poutre
HSD: Hauteur Sous Dalle

LEGENDE:

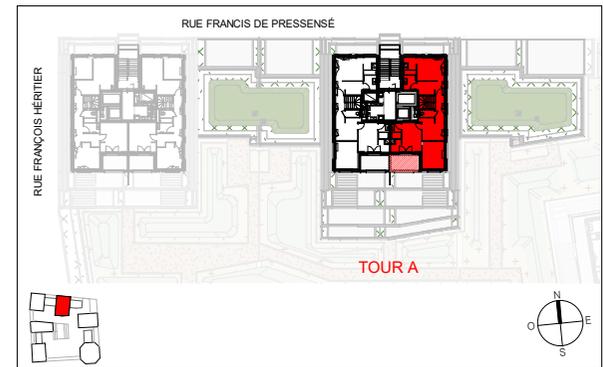
LL	LAVE LINGE	PF	PORTE FÊNETRE	VR	VOLET ROULANT
LV	LAVE-VAISSELLE	F	FÊNETRE	BSO	BRISE SOLEIL ORIENTABLE
CU	BLOC CUISSON	FI	FÊNETRE FIXE	GTL	GAINE TECHNIQUE LOGEMENT
R	REFRIGERATEUR	ALL	ALLEGE	GCB	GARDE CORPS BARREAUDÉ
EV	EVIER	PL	PLACARD	GCM	GARDE CORPS MAÇONNÉ
SS	SÈCHE-SERVIETTE	MC	MAIN COURANTE	□ □	SOFFITES ET FAUX PLAFONDS
EP	DESCENTE D'EAU PLUVIALE	□ □ □	CELLIER EXT	- - -	RETOMBÉE DE POUTRES



NB: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales du logement. Des variations peuvent intervenir en fonction des techniques réglementaires de réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les emplacements des divers meubles ou éléments figurant sur le plan sont positionnés uniquement à titre indicatif. Suivant les cas, l'accès aux terrasses et balcons pourra se faire par une marche. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, volets roulants, équipements électriques et de chauffage ne sont pas tous figurés. En fonction des études techniques, ces dernières pourront être rajoutés, déplacés ou supprimés. Les placards sont compris dans les surfaces des pièces. La végétation n'est pas contractuelle. Les côtes sont à titre indicatif sous réserve d'évolutions des études techniques. Les hauteurs maximales réglementaires de seuils, de l'intérieur du logement vers l'espace extérieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggias et de 20 cm pour les terrasses.

Indice:L

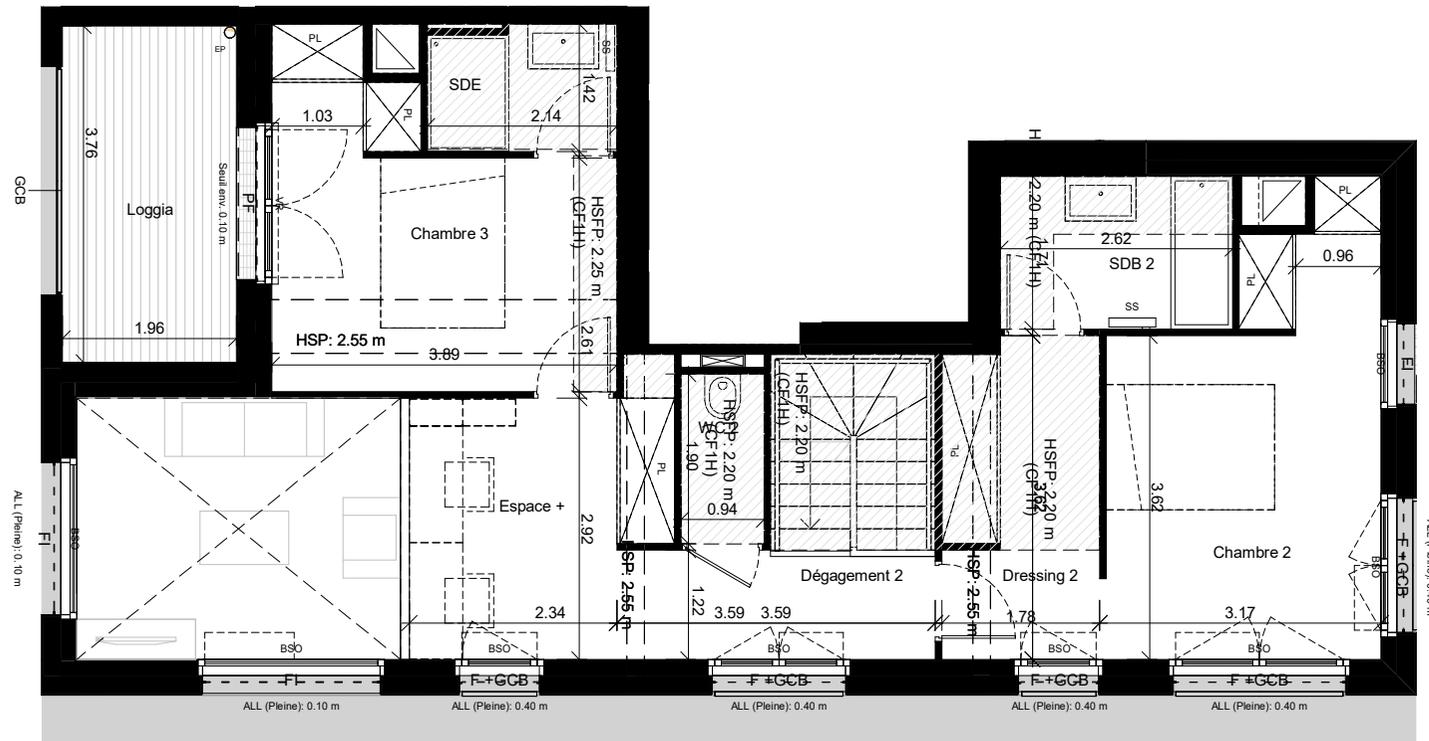
02/01/2025



BÂTIMENT	ETAGE	LOGEMENT	TYPE
A	R+10	N° A941 Etage	T4+D

Tableau surfaces

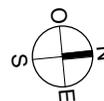
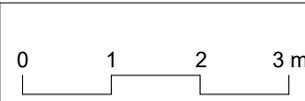
PIÈCES	SURFACES
Dégagement 2	4.3 m ²
Dressing 2	6.3 m ²
Chambre 2	13.5 m ²
Chambre 3	12.2 m ²
Espace +	8.2 m ²
SDB 2	4.5 m ²
SDE	2.9 m ²
WC 2	1.8 m ²
TOTAL SURFACE HABITABLE	53.7 m²
Loggia	7.4 m ²
TOTAL SURFACE ANNEXE	7.4 m²



HSFP: Hauteur Sous Faux-Plafond
HSP: Hauteur Sous Poutre
HSD: Hauteur Sous Dalle

LEGENDE:

LL	LAVE LINGE	PF	PORTE FÊNETRE	VR	VOLET ROULANT
LV	LAVE-VAISSELLE	F	FÊNETRE	BSO	BRISE SOLEIL ORIENTABLE
CU	BLOC CUISSON	FI	FÊNETRE FIXE	GTL	GAINE TECHNIQUE LOGEMENT
R	REFRIGERATEUR	ALL	ALLEGE	GCB	GARDE CORPS BARREAUDÉ
EV	EVIER	PL	PLACARD	GCM	GARDE CORPS MAÇONNÉ
SS	SÈCHE-SERVIETTE	MC	MAIN COURANTE	[]	SOFFITES ET FAUX PLAFONDS
EP	DESCENTE D'EAU PLUVIALE	[]	CELLIER EXT	- -	RETOMBÉE DE POUTRES



NB: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales du logement. Des variations peuvent intervenir en fonction des techniques réglementaires de réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les emplacements des divers meubles ou éléments figurant sur le plan sont positionnés uniquement à titre indicatif. Suivant les cas, l'accès aux terrasses et balcons pourra se faire par une marche. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, volets roulants, équipements électriques et de chauffage ne sont pas tous figurés. En fonction des études techniques, ces derniers pourront être rajoutés, déplacés ou supprimés. Les placards sont compris dans les surfaces des pièces. La végétation n'est pas contractuelle. Les côtes sont à titre indicatif sous réserve d'évolutions des études techniques. Les hauteurs maximales réglementaires de seuils, de l'intérieur du logement vers l'espace extérieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggias et de 20 cm pour les terrasses.

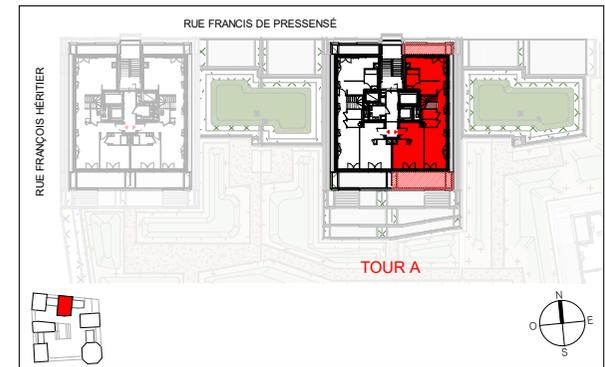
Indice:L

02/01/2025

GRATTE-CIEL VILLEURBANNE
MACRO-LOT B

QUARTUS
LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

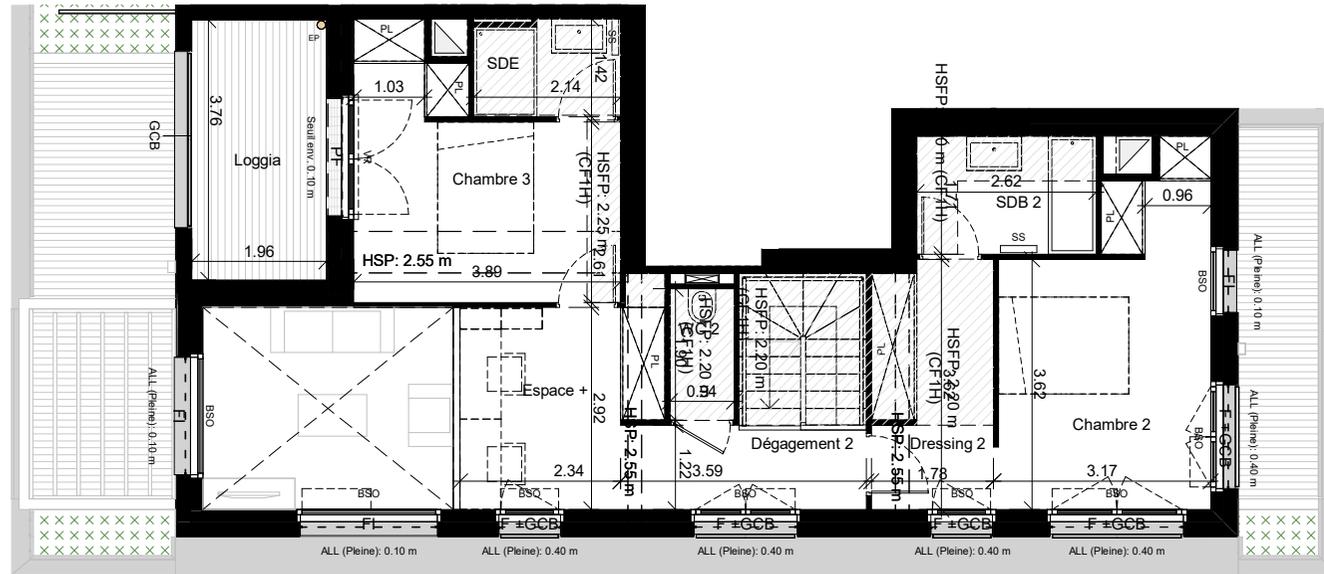
VUES CIEL



BÂTIMENT	ETAGE	LOGEMENT	TYPE
A	R+9 / R+10	N° A941	T4+D

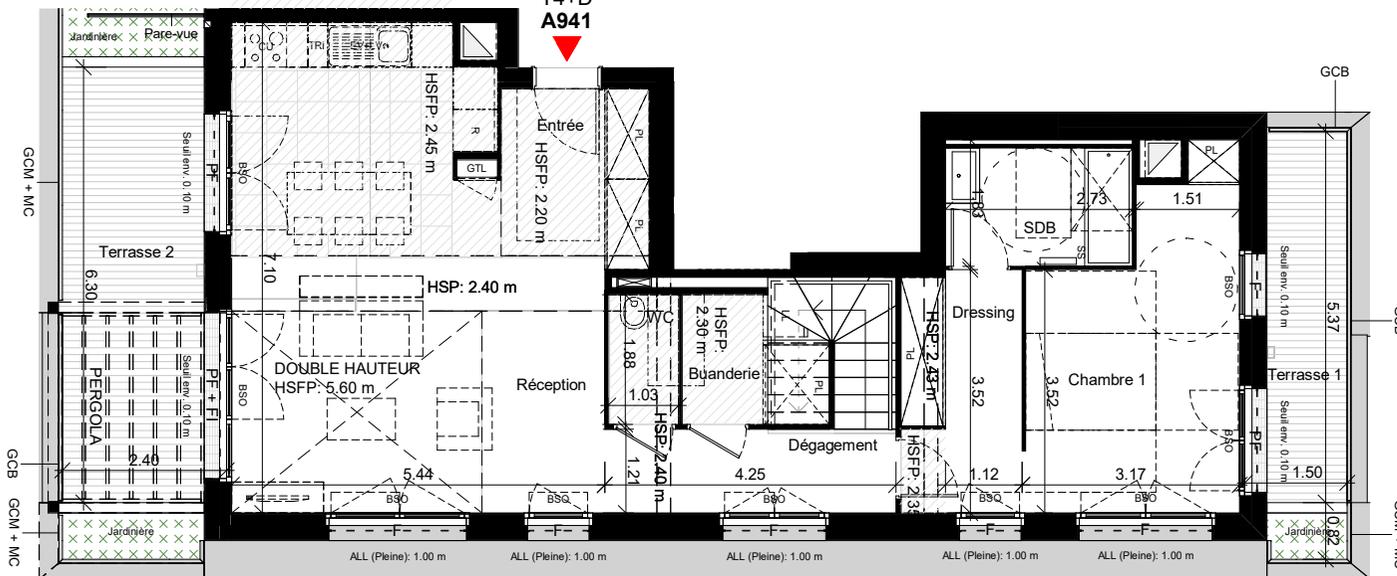
Tableau surfaces

PIÈCES	SURFACES
Entrée	2.9 m ²
Réception	35.2 m ²
Dégagement	5.1 m ²
Dressing	6.2 m ²
Chambre 1	13.3 m ²
SDB	4.7 m ²
WC	1.9 m ²
Buanderie	3.3 m ²
Dégagement 2	4.3 m ²
Dressing 2	6.3 m ²
Chambre 2	13.5 m ²
Chambre 3	12.2 m ²
Espace +	8.2 m ²
SDB 2	4.5 m ²
SDE	2.9 m ²
WC 2	1.8 m ²
TOTAL SURFACE HABITABLE	126.3 m²
Terrasse 1 (y compris jardinière)	7.3 m ²
Terrasse 2 (y compris jardinière)	16 m ²
Loggia	7.4 m ²
TOTAL SURFACE ANNEXE	30.7 m²



PLAN ETAGE (R+10)

T4+D
A941

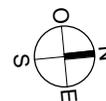


PLAN ACCÈS (R+9)

HSFP: Hauteur Sous Faux-Plafond
HSP: Hauteur Sous Poutre
HSD: Hauteur Sous Dalle

LEGENDE:

LL	LAVE LINGE	PF	PORTE FÊNETRE	VR	VOLET ROULANT
LV	LAVE-VAISSELLE	F	FÊNETRE	BSO	BRISE SOLEIL ORIENTABLE
CU	BLOC CUISSON	FI	FÊNETRE FIXE	GTL	GAINE TECHNIQUE LOGEMENT
R	REFRIGERATEUR	ALL	ALLEGÉ	GCB	GARDE CORPS BARREAUDÉ
EV	EVIER	PL	PLACARD	GCM	GARDE CORPS MAÇONNÉ
SS	SÈCHE-SERVIETTE	MC	MAIN COURANTE	□	SOFFITES ET FAUX PLAFONDS
EP	DESCENTE D'EAU PLUVIALE	CE	CELLIER EXT	- -	RETOMBÉE DE POUTRES



NB: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales du logement. Des variations peuvent intervenir en fonction des techniques réglementaires de réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions livrées que l'équipement. Les emplacements des divers meubles ou éléments figurant sur le plan sont positionnés uniquement à titre indicatif. Suivant les cas, l'accès aux terrasses et balcons pourra se faire par une marche. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, volets roulants, équipements électriques et de chauffage ne sont pas tous figurés. En fonction des études techniques, ces derniers pourront être rajoutés, déplacés ou supprimés. Les placards sont compris dans les surfaces des pièces. La végétation n'est pas contractuelle. Les côtes sont à titre indicatif sous réserve d'évolutions des études techniques. Les hauteurs maximales réglementaires de seuils, de l'intérieur du logement vers l'espace extérieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggias et de 20 cm pour les terrasses.

Indice:L

02/01/2025

